

Remarques d'ouverture par M. l'Ambassadeur Stefano Toscano Directeur du GICHD

Réunions intersessionnelles de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel 22 Juin 2021

[Merci Monsieur le Président]

Excellences, Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues,

C'est un réel plaisir pour moi de pouvoir prononcer ces remarques préliminaires. Cette année encore, je les fais sous forme virtuelle, mais j'espère de tout cœur que nous pourrions nous retrouver en personne lors des prochaines réunions de la Convention.

Depuis près d'un an et demi, nous sommes confrontés à une situation sans précédent qui a un impact non négligeable sur notre travail et nous oblige à repenser nos manières d'opérer. Il est réjouissant de voir que le secteur de l'action contre les mines a fait preuve d'une forte capacité d'adaptation et d'une grande résilience face aux contraintes imposées par la pandémie ; le fait que notre travail dans le cadre de cette Convention se soit poursuivi en est la preuve. Permettez-moi de féliciter la présidence néerlandaise, le comité de coordination et l'Unité d'appui à l'application de la Convention pour leur professionnalisme et leur engagement afin de rendre ces réunions possibles.

Le programme des réunions intersessionnelles de cette année est dense et couvre des sujets de première importance pour notre travail. J'aimerais souligner les points suivants :

Premièrement, et comme cela a également été souligné lors des récentes discussions durant le dernier NDM, le contexte actuel représente une opportunité **d'accroître nos efforts en faveur d'une plus forte appropriation nationale et de la localisation de nos réponses**. Cela démontre l'importance de promouvoir le renforcement des capacités afin de permettre le développement d'une expertise sur place qui peut assumer des responsabilités clés dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'action contre les mines. La capacité à s'adapter aux différents contextes sur le terrain, ainsi qu'à définir clairement les rôles et les responsabilités des différents acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux et internationaux, sera essentielle à cet égard.

Deuxièmement, le travail de notre secteur en faveur de **l'égalité des sexes, de la diversité et de l'inclusion** a connu un essor considérable ces dernières années, et ce tant au niveau stratégique qu'opérationnel. Aujourd'hui, des données sur la manière dont différents groupes sont affectés par la contamination des mines sont collectées au quotidien et le rôle transformateur de l'action contre les mines dans l'autonomisation des femmes est de plus en plus reconnu. Le GICHD, par le biais de son Programme Genre et Lutte Antimines, a joué un rôle clé à cet égard et nous ne pouvons qu'encourager la poursuite des efforts dans ce domaine.

Enfin, **l'utilisation accrue des technologies modernes telles que les outils et plateformes numériques** a fait partie intégrante de notre capacité d'adaptation et de résilience pendant la pandémie. Cela souligne les progrès significatifs réalisés par notre secteur en termes d'innovation. La gamme d'outils disponibles continue de s'étendre, le secteur trouve des moyens nouveaux et innovants de tirer profit de la technologie et, au niveau opérationnel, nous commençons seulement à voir le potentiel des innovations plus récentes en matière de télédétection et d'intelligence artificielle.

L'innovation ne se limite toutefois pas aux nouveaux outils, équipements et méthodes opérationnelles : le secteur trouve des moyens plus sophistiqués de **mesurer les progrès en termes de résultats et d'impact**. Le plan d'action d'Oslo en est un parfait exemple et il nous appartient désormais de tirer profit de cet outil central pour les travaux de la Convention dans les mois et années à venir. Les réunions intersessions - ainsi que les assemblées des États parties - seront des moments clés à cet effet.

Chères et chers collègues,

L'histoire de l'action contre les mines est celle d'un secteur qui s'adapte et trouve des solutions aux défis rencontrés, ce que nous avons encore démontré ces derniers mois. L'action contre les mines est plus nécessaire que jamais. Elle sauve des vies et permet le développement. Elle protège les communautés et ouvre la voie à la paix. Grâce à une coopération internationale continue, à des efforts accrus aux niveaux local, régional et mondial, et à un financement durable, nous pourrions continuer à servir notre noble cause.

Je vous souhaite à toutes et tous des discussions fructueuses. Je vous remercie.